

Dépenses pour les parcs nationaux du Canada, sites historiques, soins aux indigents dans les parcs, etc., et pour remboursement au gouvernement provincial pour les salaires des magistrats de police à Banff et à Jasper, \$1,025,000.

M. SPENCE: Le ministre sera-t-il assez bon d'expliquer l'augmentation de \$25,000 dans ce crédit? Cette augmentation ne me semble pas raisonnable.

L'hon. M. STEWART: Nous avons à faire face de temps à autre à des dépenses fort sérieuses. Il y a un an, il nous a fallu installer un aqueduc à Banff, ce qui a augmenté nos dépenses de plus de \$150,000. Je fais de mon mieux pour empêcher que les dépenses ne dépassent un million, mais une situation sérieuse se présente cette année à Jasper où il nous faut donner un service d'aqueduc qui coûtera environ \$80,000. Il y a là une municipalité assez considérable qui prend de l'importance, et si nous ne prenons pas de mesures radicales, il se peut que nous ayons à déplorer une épidémie. C'est ce qui nous a fait augmenter le montant du crédit, en dépit de nos économies quant aux autres dépenses; c'est ce qui explique surtout cette augmentation de \$25,000.

M. THURSTON: Exige-t-on quelque chose des citoyens pour l'eau?

L'hon. M. STEWART: Certainement. Ceci n'est pas une dépense à compte du capital. Nous prenons cela sur le compte des revenus et nous faisons ensuite payer ceux qui se servent de l'eau.

L'hon. M. STEVENS: J'aimerais à faire une suggestion au ministre quant à ce crédit et aux autres. Il se fait assez tard et voici un crédit très considérable et très important. Je ne peux pas parler pour mes honorables amis siégeant à ma gauche, mais je voudrais suggérer ceci: nous pourrions remettre à plus tard ce crédit considérable et adopter ensuite les autres crédits, qui sont moins importants. Je crois que nous devrions, pour la discussion de ce crédit considérable, attendre un moment où il ne sera pas si tard.

M. SHAW: Je désire approuver la suggestion de mon honorable ami. Ce crédit est con-

sidérable et important; il mérite bien plus d'attention que nous ne pouvons lui en accorder à cette heure de la nuit. Je suggère au ministre de réserver ce crédit.

L'hon. M. STEWART: Je consens volontiers à laisser ce crédit en suspens si les autres crédits sont adoptés.

M. le PRESIDENT: Tous les autres crédits sont adoptés, sauf celui concernant les parcs nationaux canadiens, qui est laissé en suspens.

M. SPENCER: Quels autres crédits, monsieur le président?

M. le PRESIDENT: Tous les autres articles compris dans la résolution.

M. SPENCER: Au sujet de la subvention de \$1,000 "au club alpin du Canada", j'aimerais savoir pourquoi l'on accorde cette subvention et quels avantages en retire le Gouvernement?

L'hon. M. STEWART: Le club alpin est considéré comme une institution fort importante et je pense que le Gouvernement retire de grands avantages de la subvention qu'il lui accorde, par suite de la publicité qu'il en reçoit. Le rapport annuel du club, sur ses excursions annuelles, ce qui se produit dans ses campements, accompagné de photographies des paysages des endroits où ces campements sont établis, et de l'énumération des ascensions de montagnes faites par le club, est maintenant distribué dans la plupart des pays d'où nous viennent des touristes. L'on trouve des exemplaires de ce rapport, publié tous les ans, dans toutes les parties de l'Angleterre et des Etats-Unis, et je suis porté à croire que nos mille dollars produisent des résultats fort estimables de cette façon.

M. le PRESIDENT: Les articles sont adoptés à l'exception du crédit relatif aux parcs nationaux du Canada.

Il est fait rapport de l'état de la question.

La séance est levée à onze heures cinquante-cinq minutes.